

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2024
N° appel à candidatures :	ATER2SEP2
Publication :	12/04/2024
Etablissement :	ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Composante/UFR :	Département 2SEP
Laboratoire 1 :	201220090P(201220090P)-Valeurs, Innovations, Po...
Quotité du support :	Temps plein
Etat du support :	Vacant
Date d'ouverture des candidatures :	12/04/2024
Date de clôture des candidatures :	13/05/2024, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	11/04/2024

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	Jean-Nicolas RENAUD, Directeur du département 2SEP
Contact administratif:	AUDE CHARPENTIER
N° de téléphone:	0299059300
	1
N° de fax:	0299055285
E-mail:	rh@ens-rennes.fr
Pièces jointes par courrier électronique :	rh@ens-rennes.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	
Job profile :	Sport Science and Physical Education
Champs de recherche EURAXESS :	Other -

Profil de poste en vue du recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER)

- Ecole normale supérieure de Rennes -
Département *Sciences du sport et éducation physique*

Profil : « Sciences Humaines et Sociales » et Activités Physiques et Sportives

Positionnement du département 2SEP :

Le département Sciences du Sport et Éducation Physique (2SEP) est le seul département STAPS dans une École Normale Supérieure. Il porte des missions de formation et de recherche dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales autant que dans celui des Sciences de la Vie et de la Santé. Il s'appuie sur les deux laboratoires STAPS de la place rennaise : le VIPS2 et le M2S. Il est le lieu de développement des futur.e.s enseignant.e.s et chercheurs/chercheuses qui relèveront les défis d'aujourd'hui et de demain. La stratégie engagée vise à placer les pratiques physiques au cœur des dynamiques sociales, pratiques dont les transformations à venir viendront appréhender les enjeux de notre époque : les enjeux écologiques, social et numérique.

Profil enseignement :

L'activité pédagogique comprendra :

- des enseignements dans le cadre de la formation à l'agrégation externe d'EPS (niveau M2). Il s'agira d'avoir une activité d'appui à l'équipe dans la préparation aux écrits et/ou dans la préparation aux oraux ;
- des enseignements permettant de former à et par la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il s'agit d'une part d'encadrer des mémoires de recherche lors de la première (L3) et de la seconde année (M1) de magistère. D'autre part, la personne recrutée dispensera des enseignements de méthodologie de la recherche, des plus transversaux aux plus spécifiques ;

Profil recherche :

- les travaux de l'ATER devront s'intéresser à l'analyse des pratiques physiques et sportives au prisme des Sciences Humaines et Sociales ou en Sciences de la Vie et de la Santé. Il / elle sera recruté.e en conséquence, soit au sein du laboratoire VIPS2, soit au sein du laboratoire M2S. Il aura vocation à travailler avec les enseignants-chercheurs de son champ. Il pourra s'inscrire dans les projets du laboratoire, disciplinaires comme pluridisciplinaires.

Responsabilités et implication dans la vie du département

- l'ATER sera engagé.e dans l'équipe pédagogique du département 2SEP, incluant une responsabilité administrative raisonnée.

Durée

Poste ATER temps complet (100%). Durée du contrat d'un à trois ans, renouvelable un an, selon statut (voir ci-dessous « Critères d'éligibilité et dispositions légales »).

Critères d'éligibilité et dispositions légales

Voir **Décret n°88-654 du 7 mai 1988** relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000312907/>

Voir aussi :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/devenir-attache-temporaire-d-enseignement-et-de-recherche-ater-46539>

Rémunération

Montant brut mensuel estimé à 2195€ avec une prime annuelle de 1 259,97 € (PRES).

Voir **Arrêté du 7 mai 1988** fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000296298/>

Dossier de candidature

Le dossier devra être renvoyé avant la date de clôture, par mail à l'adresse rh@ens-rennes.fr. La date de clôture est fixée au **13 mai 2024**.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Jean-Nicolas RENAUD, Directeur du département 2SEP

Tél. 06 03 78 20 35

Jean-nicolas.renaud@ens-rennes.fr